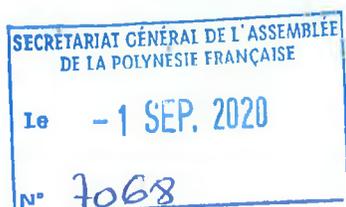


**QUESTION ECRITE AU GOUVERNEMENT**

**M<sup>me</sup> Éliane TEVAHITUA**

*Représentante à l'assemblée de Polynésie française*



N° 161/2020/GTH/CAB/ET/et  
Papeetē, le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

À

**Monsieur Heremoana MAAMAATUAI AHUTAPU**  
**Ministre de la culture et de l'environnement, en charge de l'artisanat**

**Objet** : Promotion des langues polynésiennes et affichage public bilingue français/langues polynésiennes

**Réf** : -ma question écrite adressée au Ministre de l'Équipement relative à la signalisation routière des hydronymes vernaculaires référencée sous le n° 110/2020/GTH/CAB/ET/et en date du 8 juin 2020.

-mon courrier enregistré sous le n°1/2019/CAB/GTH/et en date du 7 janvier 2019 relatif à la commission de toponymie.

-votre courrier enregistré sous le n° 259/MCE en date du 11 février 2019 en réponse à mon courrier du 7 janvier 2019.

**PJ** : photographies des panneaux directionnels routiers

**Monsieur le ministre, ia ora na,**

La valorisation des langues polynésiennes et des toponymes vernaculaires dans l'espace public est une de mes préoccupations majeures. Ainsi, par courrier en date du 7 janvier 2019 ci-dessus référencé, j'attirais votre attention quant à la nécessité de réactiver la commission de toponymie dont les travaux sont malheureusement tombés dans l'oubli depuis 1960.

À la faveur de ce courrier, je vous suggérais notamment d'intégrer à cette commission les experts du service de la culture et du patrimoine, des linguistes et ethnologues ainsi que les membres des académies des langues polynésiennes qui auront vocation à inventorier et à répertorier de manière systématique les toponymes vernaculaires dans nos archipels, à en normaliser l'orthographe et l'écriture et favoriser leur visibilité dans notre espace public.

En réponse à ma question vous m'informiez par courrier en date du 11 février 2019, **qu'un plan d'aménagement des langues polynésiennes** était en cours d'élaboration. Il avait pour ambition, selon vos dires de : « *coordonner les missions des services en charge des langues autochtones,*

*c'est-à-dire : les académies, le département d'ethnologie et des traditions orales de la direction de la culture et du patrimoine, le service de la traduction et de l'interprétariat ».*

Il s'agissait également pour reprendre les termes de votre courrier de « *constituer un guichet unique afin de créer les conditions permettant à leur expertise d'être réactive aux sollicitations des pouvoirs publics et du public (sic)* », d'œuvrer à « *la normalisation sémiologique* » et d'intégrer « *des scientifiques et des experts de l'Université de la Polynésie française* ».

Enfin, vous m'informiez « *qu'il n'y avait pas d'urgence, à votre sens de réactiver le comité de toponymie* ».

À la lecture de l'article publié dans la dépêche en date du 27 août 2020 indiquant que **les administrations passent au tout bilingue**, je me réjouis d'apprendre dix-sept mois après votre réponse qu'une cellule consultative de toponymie doit être créée « *pour aider les services du pays à faire le travail de toponymie* ».

Par ailleurs, le même article fait part de votre ambition d'exporter dans la langue française la véritable orthographe des mots tahitiens francisés, ce dont je me félicite également.

Cependant, comptez-vous faire vôtre le proverbe « *charité bien ordonnée commence par soi-même* » en prenant les mesures nécessaires pour que les inepties et incohérences orthographiques que vous semblez découvrir et que vous dénoncez, disparaissent définitivement et rapidement de notre espace public ?

Ainsi, il n'aura pas échappé à votre sagacité (cf. photographies en pièces jointes) que le centre de rééducation fonctionnelle *Té Tiare (sic)*, la résidence *Maéva (sic)*, l'avenue *Pouvana'aa oopa (sic)* ainsi rédigés figurent allègrement sur les panneaux de signalisation routière dans l'indifférence générale. Je ne vous ferez pas non plus l'injure de vous instruire des graphies farfelues de la place *Toata (sic)* qui jouxte la maison de la culture.

S'agissant de la cellule consultative de toponymie dont vous annoncez la création imminente, il me serait utile d'en connaître la composition et le fonctionnement. Je forme ainsi le souhait qu'il ne nous faudra pas attendre dix-sept mois supplémentaires pour que les experts en linguistique, ethnologues et universitaires y soient enfin associés et puisse y œuvrer.

Enfin, s'agissant de votre ambitieux « *plan d'aménagement des langues polynésiennes* » en cours d'élaboration depuis 2019 et qui doit vraisemblablement être parachevé depuis, il me serait utile d'être instruite de son contenu, des objectifs qui lui sont assignés et de la date à laquelle il sera présenté à l'assemblée de Polynésie. Je ne manquerai pas de soutenir le texte lors de son examen en séance plénière à l'assemblée de Polynésie.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma considération distinguée.



M<sup>me</sup> Éliane TEVAHITUA

Photographies







